

LE FORESTAIN



SOMMAIRE

- Les évènements passés
- Zoom sur deux entreprises du village
- Infos diverses
- Un peu d'histoire du village
- A vos agendas

Chères Forestaines, Chers Forestains,

Nous sommes déjà en automne... L'automne a toujours été un thème particulier pour les peintres.

Les feuilles aux multitudes de couleurs flamboyantes parsèment les chemins forestiers

de notre territoire, des senteurs de terre humide, des champignons nous rappellent le rôle essentiel de la nature qu'il faut préserver et nous emmènent dans un monde de paix et de tranquillité, profitez de ces moments privilégiés en allant parcourir les chemins forestiers.



Dans le même esprit d'environnement, je remercie vivement les forestains et forestaines qui ont participé le 7 octobre dernier au nettoyage de la mare. Cette dernière étant envahie par une grande quantité de roseaux, l'opération doit être renouvelée régulièrement. Il est bien agréable à tous les forestains petits et grands de se promener autour de notre mare, qu'il faut protéger. Aussi pour maintenir la propreté de la commune, nous demandons à tous les habitants de participer à l'effort collectif participatif en gardant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté devant leur propriété. Le nettoyage consiste au désherbage par arrachage ou binage, le démoussage de votre trottoir. L'emploi des produits phytosanitaires est interdit sur le domaine public.

Pour rappel, l'hiver approchant, il en sera de même en cas d'épisode de neige, il vous appartient de déneiger devant chez vous. Je remercie vivement les forestains qui effectuent régulièrement l'entretien devant chez eux. Cet effort collectif, contribue à rendre notre village plus agréable pour tous.

Nous constatons une augmentation croissante des stationnements de véhicules en bordure des voiries en agglomération. En effet, le stationnement dans les rues du village pose de sérieux problèmes de sécurité ; les trottoirs dédiés aux piétons, servant de stationnement, ces derniers sont obligés de marcher sur la voirie. En cas d'accident la responsabilité des propriétaires des véhicules concernés serait engagée.

Le stationnement et le croisement des véhicules sont impossibles en raison de la largeur des rues du village, sans parler des stationnements à proximité des carrefours, obligeant un déportement sur la voie opposée. L'entretien des voiries avec la balayeuse ne peut être effectué dans de bonnes conditions, l'agent technique est obligé de slalomer entre les véhicules, cette situation est intolérable.

Je vous rappelle, que le stationnement de vos véhicules doit être à l'intérieur de vos propriétés et pas sur le domaine public.

Vous avez pu le constater, notre Église St Nicolas est le lieu privilégié des pigeons, un vrai fléau pour les monuments historiques dans de nombreuses communes. Il est donc urgent de remédier aux dégradations de l'édifice. Pour ce faire, des travaux sont engagés : Fermeture des abat-sons par intérieur du clocher par grillage pour un montant de 5 594.88€TTC et nettoyage pour un montant de 9 509.72€TTC. Il me faut vous préciser que le coût de ces travaux est financé sur les fonds communaux, sans subvention pour ce type d'action. Des travaux de maçonnerie ont dû être entrepris suite à un effondrement au niveau de la cave du Presbytère pour un montant de 3 021.16€, idem, sans subvention.

La bibliothèque va reprendre vie, grâce à l'Association ABELS, en collaboration avec la médiathèque départementale, voir les détails dans les pages suivantes. Retour sur la brocante du 10 septembre dernier, malgré une chaleur accablante cette manifestation annuelle, a attiré de nombreux visiteurs dans notre beau village. L'Équipe Municipale remercie tous les membres des Associations qui ont participé dynamiquement à l'organisation de l'évènement.

Le 09 décembre prochain à la Ferme des Jalots, l'Équipe Municipale et la Commission d'Action Sociale ont décidé de maintenir la rencontre conviviale du traditionnel repas des « Aînés » à partir de 60 ans. Tous les Forestains et Forestaines concernés ont reçu une invitation. Cette rencontre est ouverte également aux personnes désirant participer ou accompagnant, en vous inscrivant en mairie avant le 19 novembre, une participation de 40,50€ vous sera demandée.

Les personnes de plus de 75 ans ne pouvant assister au repas recevront un panier gourmand.

Il est important de retourner en mairie le bulletin de participation ou non à cette rencontre.

Le 16 décembre, le Père Noël passera dans notre village déposer des cadeaux pour nos jeunes de 0 à 10 ans, nous comptons sur votre présence. Cette année le père Noël déposera les cadeaux dans la cour de l'Ecole, rendez-vous à 16 heures.

Afin de ne pas oublier des petits lutins, je vous demande de vous faire connaître en mairie, plus particulièrement pour les nouveaux Forestains ou pour les enfants fréquentant des écoles extérieures au regroupement des 4 vallées.

Le 14 Janvier 2024 à 16 heures, venez partager la galette des Rois, lors des vœux de la Municipalité, salle des fêtes.

Votre Équipe Municipale, remercie toutes les bonnes volontés Forestaines, participant activement à la vie du village à travers les associations, les manifestations, pour le bien-être de tous.

L'Équipe Municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, qui approchent à grands pas.

Marie-Ange GANGNEBIEN



Une suggestion, une remarque ? Ecrivez-nous :
lforestain@gmail.com

Vous avez perdu vos clefs,
pensez à passer en mairie,
cartes de bus, portefeuille etc
dans les bus, se rendre dans la
zone d'activité
"Francilité Ouest Essonne- Z.A.
des Epinants à ETAMPES
01 64 94 55 45.



Horaires d'ouvertures de votre Mairie

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H – 12H 13H – 18H	Fermé au public	9H – 12H 13H – 18H	9H – 12H 13H – 18H	8H – 12H	Uniquement sur rendez-vous

COMMUNICATION



- **Site internet** : laforetleroi.fr
- **Facebook mairie** : La Forêt-le-Roi 91410
- **Téléphone** : 01 64 95 71 22
- **Email de la mairie** : laforetleroi@wanadoo.fr
- **Facebook village** : La Forêt-le-Roi: ventes, partage, échanges et entraide, Village solidaire.
- **Comité des fêtes** : laforetenfete.fr

LES EVENEMENTS PASSES



Le forum des associations : samedi 9 septembre.

Le forum des associations organisé le samedi 9 septembre dans la salle des fêtes a permis de présenter différentes activités proposées au sein du Village. Les deux associations qui proposent l'activité football aux petits et aux grands ont ainsi rappelé leurs modalités d'inscription de même que la philosophie et l'ambiance qu'elles souhaitent favorisées. L'association d'échecs a organisé quelques parties aux visiteurs du jour : enfants, adolescents ou adultes. Des ateliers découvertes "Souffle et voix", "Wobble Yoga" ou "Qi Gong" proposés par l'association Bien-être Loisirs Santé "Abels" ont été suivis par plusieurs personnes. Enfin, l'association des Log Hiom de France (Alhf) a présenté ses objectifs autour, notamment, du soutien qu'elle apporte aux habitants du village Epako au Cameroun.

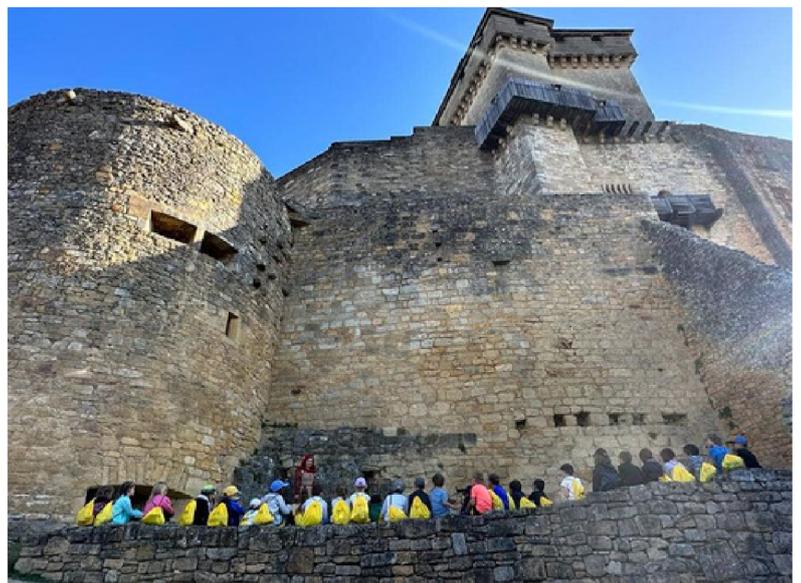


Démonstration de Qi Gong par
Dianée Soumano Baricault

Voyage scolaire de l'école : septembre 2023



Cette année le voyage scolaire annuel était en Dordogne à la rencontre du patrimoine historique local. Grâce à la trousse à projet, l'école a pu bénéficier d'un petit coup de pouce pour financer ce voyage !



source : facebook/laforetenfete

LES EVENEMENTS PASSES

Fête du village et brocante: dimanche 10 septembre.



Quelle journée incroyable à La Forêt-le-Roi pour la brocante annuelle et la fête du village sous des températures plus qu'estivales !



Merci à tous les partenaires et associations présentent ce jour-là et rendez-vous l'année prochaine ! La Brocante a réuni 70 exposants cette année. Un réel succès qui s'est mesuré notamment au niveau de satisfaction des participants. La Forêt en Fête utilisera les bénéfices de cette journée pour acheter des fleurs qui permettront d'embellir le village et acheter des arbres fruitiers qui seront plantés sur le terrain communal situé Ruelle du Four à Bau.

A part égale avec la municipalité, l'association a également participé au financement des structures gonflables, qui ont fait la joie des enfants lors de cette journée.

Bravo à Christophe Moreau qui gagne un bon d'achat de 70€ offert par La Forêt en Fête.



LES EVENEMENTS PASSES



Nettoyage de la mare : samedi 7 octobre 2023

Le 7 octobre un petit groupe de volontaires (un grand merci !!!) s'est retrouvé au petit matin pour s'atteler à nettoyer la mare. Une partie des roseaux a pu être supprimée dans la bonne humeur malgré le froid ambiant. Un grand merci à Thibaut Aubergé pour le prêt de son tracteur, piloté par notre collaborateur Bertrand Larchevêque et à Agnès Simothée pour le buffet réconfortant !

Une nouvelle date devra être prise pour terminer le nettoyage, en espérant être un peu plus nombreux pour l'occasion.



BUVETTE
des amis
de la RAINETTE



A noter : par manque de temps, La Forêt en Fête a dû annuler les soirées Beaujolais et Concours de Belote prévues initialement en novembre. Chaque année, les événements reviendront aléatoirement.

LES EVENEMENTS PASSES

Soirée Halloween proposée par la Forêt en Fête : mardi 31 octobre



Pour Halloween La Forêt en Fête a souhaité gâter les petits monstres : ils se sont vu remettre un sceau lumineux et un brassard clignotant pour plus de sécurité ! le lâcher de monstres a eu lieu à 19h puis en deuxième partie de soirée, le concours de déguisement suivi d'un apéritif et une soirée pizza ! Une cinquantaine de Forestains étaient présents.



Bravo à Logan , Clara et Mélodie qui gagnent un bon d'achat de 50€, 30€ et 20€ pour leurs très beaux déguisements.



ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU VILLAGE



Echinops Paysage : Créateur de bien-être dans nos jardins

Echinops Paysage, entreprise paysagiste depuis 1999, est spécialisée dans l'étude, l'aménagement et l'entretien des jardins et espaces verts et est basée à La Forêt-le-Roi.



Xavier et son équipe proposent leurs expertises, au service de la beauté et de l'harmonie de nos parcs et jardins, dans tous les domaines d'activités liés à l'aménagement extérieur.



Particuliers, entreprises ou collectivités, la société s'implique avec chacun dans la compréhension, l'analyse et le développement des projets d'espaces paysagers.

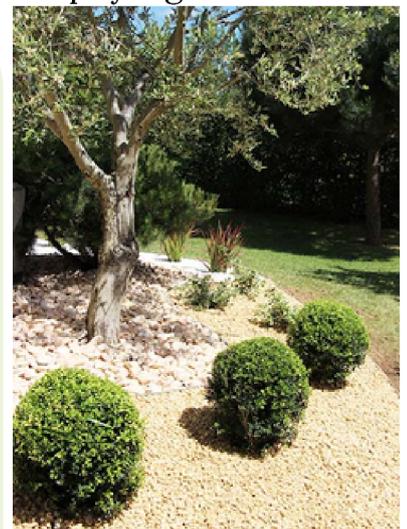


Les engagements d'Echinops Paysage :

Un Service client irréprochable : visite du jardin avant estimation, devis clair et détaillé, délai de réalisation défini en accord avec le client.

Maîtrise des techniques d'aménagement et d'entretien des jardins : savoir-faire basé sur une véritable expérience professionnelle.

Engagement pour l'environnement et la biodiversité : préservation de l'environnement, économie d'eau, préservation et réintroduction de la biodiversité dans les jardins, mise à disposition des végétaux les plus adaptés à l'environnement et à la réduction de l'impact environnemental.



Echinops Paysage

2 Place de l'Église,

91410 LA FORET LE ROI

Téléphone : 01 64 95 79 41

 contact@echinops-paysage.fr

 www.echinops-paysage.fr

ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU VILLAGE



Le Cocon de Flo

J'ai exercé le métier d'auxiliaire de puériculture pendant 5 ans avec beaucoup de passion et d'écoute autour de chaque maman et bébé. Ce métier de contact m'a fait prendre conscience de l'importance du "toucher" et de tous ces impacts sur le corps et l'esprit.

C'est pourquoi j'ai décidé de me réorienter et de me former en tant que masso-praticienne.

Je comprends que chaque personne est unique et a des besoins spécifiques, je prends le temps de vous écouter attentivement avant chaque séance.



Avec des années d'expériences dans le domaine du bien-être, je possède une expertise approfondie dans diverses techniques de massages.

En outre, la technique du drainage lymphatique qui favorise la circulation lymphatique et aide à éliminer les toxines du corps. Je maîtrise également les techniques spécifiques pour réduire l'apparence de la cellulite, offrant ainsi à mes clientes une peau plus lisse et ferme.



En tant que mère de famille, je comprends l'importance du bien-être et de l'équilibre dans la vie quotidienne. " Le Cocon de Flo, bien-être quotidien". A juste titre et toujours en alignement avec ma formation initiale, je propose également des massages pour les femmes enceintes, post natales et des ateliers massages bébé.

Je suis là pour vous fournir des massages de qualité dans une ambiance chaleureuse et accueillante. Laissez vous guider par mes mains expertes et profitez d'un moment de détente et de bien-être incomparable.

Le Cocon de Flo

3 Allée Jolivot, 91410 La Forêt-le-Roi

portable :06.89.14.48.18

floriane91150@gmail.com

[instagram : lecocondelflo](https://www.instagram.com/lecocondelflo)

<https://www.lecocondelflo.fr/>



INFOS DIVERSES

Point sur l'entretien de l'église



Des grillages vont être posés sur les ouvertures du clocher afin d'empêcher les pigeons de venir nicher dans celui-ci. Le clocher est actuellement infesté de nichées, de cadavres et de fientes de pigeons. Une entreprise sera bientôt mandatée pour nettoyer cette infection. Ce nettoyage est un coût important pour la commune mais obligatoire le clocher est devenu inaccessible.



Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Un appel d'offre a été lancé pour trouver un bureau d'étude pour la révision du PLU.

Celui-ci est consultable sur le site : <https://www.laforetleroi.fr/appe-doffre-pour-revision-du-plu-a-la-foret-le-roi/>

Rappel !

A partir du 1er janvier 2024, tous les Français devront pouvoir trier leurs déchets organiques (biodéchets) à la source.

Ci-joint le calendrier 2024 des collectes et quelques conseils (disponible aussi sur notre site internet). Il sera également distribué dans vos boîtes aux lettres fin Novembre.



NOUVEAUX BADGES POUR LES ENTREPRISES

LE SIREDOM SE DOTE D'UN NOUVEL OUTIL DE GESTION DES DÉCHÈTERIES QUI NÉCESSITE LE REMPLACEMENT DES CARTES D'ACCÈS DES PROFESSIONNELS.

À partir du **1^{er} décembre 2023** les cartes actuelles ne seront plus actives.

Point sécurité sur la route départementale



La RD 836 est classée comme une Route à Grande Circulation et également un Itinéraire de convois exceptionnels de 2ème catégorie (Longueur comprise en 20m et 25m, largeur comprise entre 3m et 4m, masse comprise entre 72t et 94t). Le trafic journalier moyen est de 3900 véhicules/jour dont 196 poids-lourds. La vitesse moyenne est de 40km/h avec un dépassement de la vitesse réglementaire de 13% soit 507 véhicules/jour.

Afin de réduire les dépassements de vitesse, plusieurs essais ont déjà été réalisés. La solution consistant à implanter des coussins berlinois n'est pas opportune compte tenu de la nature bruyante du dispositif. Il en est de même pour une chicane car cela imposerait d'abattre des arbres. De fait la double écluse est le dispositif le mieux adapté. Une double écluse sera implantée à titre expérimental (matérialisée par des quilles jaunes) sur une durée de 3 mois environ.

Vos travaux de rénovation énergétique vous donnent droit à des aides financières !

Pas simple de s'y retrouver parmi tous les dispositifs existants. L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ouest Essonne, au plus près de chez vous, vous informe sur les dispositifs auxquels vous avez le droit !



Remplacement ou ajout d'un système de chauffage, isolation de vos murs ou de vos combles, changement de vos fenêtres simple vitrage ou encore installation d'un système de ventilation, les travaux éligibles aux aides sont nombreux.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ouest Essonne au 01 60 19 10 95 ou à cie@alecoe.fr

Pour vous informer sur les aides, de nombreuses ressources sont également disponibles à l'adresse: www.alec-ouest-essonne.fr



LIBRARY

Bibliothèque

La bibliothèque installée dans la salle du Presbytère va de nouveau ouvrir ses portes en début 2024. L'Association Abels en assurera la gestion, par convention avec la Municipalité.

La bibliothèque sera pensée comme un lieu de rencontres, d'accès à la culture, d'animations et d'échanges.

Vous souhaitez vous investir bénévolement dans ce projet ?

Tous les profils sont les bienvenus.

Contactez l'association : asso.bienetre.loisirs.sante@gmail.com



Le dépistage pour lutter contre le cancer du sein

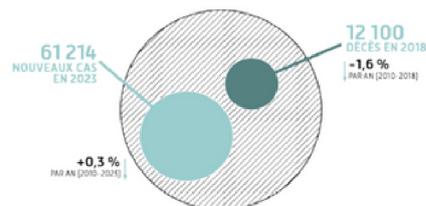
Seules deux Essonniennes sur trois se font dépister contre le cancer du sein.

La CPAM de l'Essonne aux côtés du Centre régional de coordination des dépistages des cancers en

Ile-de-France, et de la Ligue contre le Cancer, lance en octobre la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

180 000 essonniennes âgées de 50 à 74 ans reçoivent tous les 2 ans une invitation pour se faire dépister.

1^{er} CANCER CHEZ LES FEMMES ET 1^{ère} CAUSE DE DÉCÈS PAR CANCER CHEZ LES FEMMES



88 %
TAUX DE SURVIE NETTE STANDARDISÉE À 5 ANS DE 5 FEMMES DIAGNOSTIQUÉES ENTRE 2010 ET 2015

EN 2017, LA PRÉVALENCE DU CANCER EST ESTIMÉE À
913 089
PERSONNES

ÂGE MÉDIAN AU DIAGNOSTIC **64 ans**



Le dépistage organisé repose sur :

- Une mammographie (examen radiologique) accompagnée d'un examen clinique des seins,

pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. La liste des radiologues agréés est jointe au courrier d'invitation ou consultable sur ameli.fr

- Une relecture de la mammographie par un 2^{ème} radiologue.

Les femmes présentant un risque élevé ou très élevé de cancer du sein peuvent bénéficier d'un suivi spécifique adapté à leur situation individuelle.

Panneau Pocket



Installez l'application gratuitement sur votre smartphone et consultez l'actualité des communes, dont La Forêt-le-Roi !, Gendarmeries, Communautés de communes, Syndicats déjà utilisateurs autour de vous. Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication.

Calendrier Battues Gros Gibiers



Des battues se déroulent régulièrement dans nos forêts, soyez prudents lors de vos promenades ! Les prochaines dates sont les samedi 11 novembre, 16 décembre, 13 janvier, 3 février et 24 février

SALON DES LIVRES ET DES AUTEURS 2023 A DOURDAN | Pour petits et grands !

SALLE DES FÊTES - RUE D'ORSONVILLE
Samedi 18 novembre - 10H - 18H
Dimanche 19 novembre - 10H - 18H

Entrée Libre

Invité d'honneur **David Le Breton**
Auteur - Professeur de sociologie à l'université de Strasbourg.

Nombreux ateliers : gravure, illustration, lecture à voix haute, contes, Tables rondes : mangas, voyages, Expos photos.

Organisé par l'association *Tête de l'Art*

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : CE N'EST PAS AUTOMATIQUE !

Comme chaque année, nous invitons les nouveaux habitants à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. En effet, les listes électorales sont mises à jour annuellement. Aussi quel que soit le moment où un habitant s'inscrit (en avril ou en novembre) il ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante. D'où l'importance de ne pas omettre cette date butoir. Rappel : les jeunes ayant eu 18 ans pendant l'année en cours, qui n'étaient pas inscrits précédemment sur les listes électorales, seront inscrits d'office suite à leur recensement citoyen sur la commune de la Forêt-le-Roi.



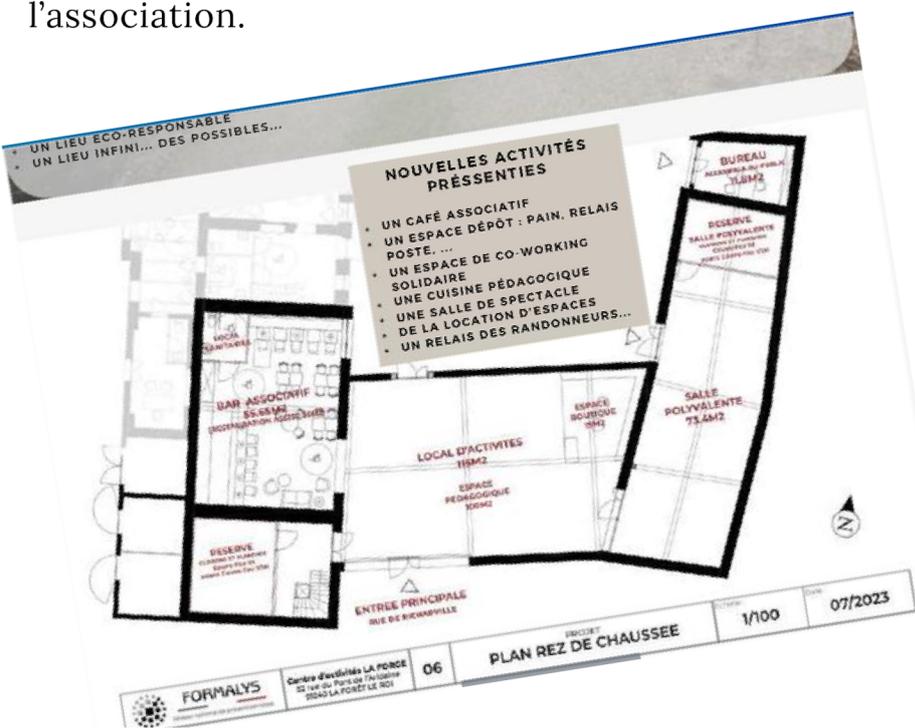
COMMENT S'INSCRIRE

- Pour s'inscrire, vous avez plusieurs possibilités :
 - En ligne, sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
 - En mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
 - Par courrier en nous faisant parvenir le Cerfa numéro 12669-02, la photocopie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

L'ADGVE : Association Départementale Gens du Voyage de l'Essonne / Repèr'Café associatif et familial

Une nouvelle association s'installe à La-Forêt-le-Roi suite au rachat de la ferme anciennement propriété de la société Metalloiso.

Le lieu s'appelle maintenant « La Forge » et de nombreux services à la population sont en cours d'évaluation. Ci-dessous quelques informations communiquées par l'association.



PRESENTATION DU PROJET DE TIERS LIEU EN CONSTRUCTION

L'association s'installe à la la ForêtLe Roi pour y déménager ses activités et y déployer de nouvelles animations et services à destination des voyageurs, des forestains et villageois alentours. Grâce à ce nouveau lieu et cette nouvelle implantation, la structure prendra la forme d'un tiers-lieu rural, solidaire, ouvert également sur d'autres temps (soir et we) vers de nouveaux publics... il se verra ainsi être un lieu de rencontres et d'initiatives collectives pour rompre l'isolement social, créer du lien, rendre service, échanger les compétences, rencontrer l'autre...



CE TIERS-LIEU SOCIAL S'INSCRIRA DANS LE VOLET COHÉSION SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE

- UN LIEU DE VALEURS : SOLIDARITÉ, VIVRE ENSEMBLE, LIEN SOCIAL
- UN LIEU POUR TOUS : VOYAGEURS, FORESTAINS, BÉNÉVOLES, PARTENAIRES, ADHERENTS, PASSANTS...
- UN LIEU CONNECTÉ : ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE, ATELIERS SMARTPHONE, COWORKING
- UN LIEU D'APPRENTISSAGE : RÉSEAU RERS, PARTAGE DE RESSOURCES ET DE COMPÉTENCES, FORMATIONS
- UN LIEU QUI MUTUALISE DES OUTILS, DES SERVICES, DES ANIMATIONS ET UNE PROGRAMMATION CULTURELLE
- UN LIEU AIDANT, UN LIEU DE BIEN-ÊTRE ET D'ÉCOUTE
- UN LIEU ÉCO-RESPONSABLE
- UN LIEU INFINI... DES POSSIBLES...

Campagne de recrutement AESH - 13/14 et 20 novembre 2023



LA DSDEN DE L'ESSONNE RECRUTE DES AESH
Accompagnant des élèves en situation de handicap

EXERCEZ UN METIER QUI A DU SENS
Accompagnez un ou plusieurs élèves en situation de handicap à tous les niveaux de la scolarité. Grâce à cette aide, ils peuvent gagner en confiance et en autonomie, pour une scolarité réussie.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Vous souhaitez candidater ou obtenir plus de renseignements, contactez la Direction académique de l'Essonne : 01 69 47 84 48 / recrutement-aesh91@ac-versailles.fr

Pour en savoir plus : education.gouv.fr/DevenirAccompagnant

Rejoignez-nous !!

Le temps de travail se compose de :

→ 27h40 hebdomadaires dont 24 heures en accompagnement d'élèves + activités connexes (réunions, formation, préparation)

→ 33h30 hebdomadaires dont 30 heures en accompagnement d'élèves + activités connexes (réunions, formation, préparation)

→ Ce temps de travail se déroule essentiellement sur les périodes scolaires.

OFFRE D'EMPLOI

VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP ?



L'académie de Versailles recrute des accompagnants d'élèves en situation de handicap dans les écoles, collèges ou lycées dans les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise.

POUR POSTULER, ENVOYEZ VOTRE CV ET LETTRE DE MOTIVATION :

POUR LES YVELINES :
recrutement-aesh78@ac-versailles.fr

POUR LES HAUTS-DE-SEINE :
aesh92@ac-versailles.fr

POUR L'ESSONNE :
recrutement-aesh91@ac-versailles.fr
01 69 47 84 48

POUR LE VAL-D'OISE :
ce.ia95.recrutements@ac-versailles.fr

Pour en savoir plus : education.gouv.fr/DevenirAccompagnant

Appel aux dons



le JARDIN des LOTUS - PEMA TSEL association loi 1901
5 rue de la Fiancée, 91410 LA FORET LE ROI
Courriel : jardin-des-lotus@orange.fr Site : www.jardindeslotus.org
Tel : 01 64 95 73 45

Lettre n° 133

Le 14 Octobre 2023

Chers Amis du Jardin des Lotus

La mousson est chaque année plus précoce, plus tardive et surtout plus catastrophique. Paljor envoie régulièrement des photos et vidéos montrant l'état du Sikkim en cette période. Bien sûr, c'est toute l'Asie qui est touchée par la mousson annuelle, et pour les nouveaux membres, un peu de géographie nous semblé utile pour situer les lieux correspondant à l'action du Jardin des Lotus (JDL) pour la Pema Tsel Academy (PTA). Notre association agit au nord-est de l'Inde, au Sikkim, ancien tout petit royaume, enclavé entre le Népal, le Tibet et le Boutan.

Pour vous donner une idée, voici quelques photos, et vous pourrez aussi voir des vidéos envoyées par Paljor en utilisant le lien en fin de lettre.



Ces photos et petits films montrent la route que Paljor utilise régulièrement, « avalée » par la rivière. Actuellement il est en sécurité relative à Zuluk. Bhir Bahadur, cuisinier de l'école et la nouvelle cuisinière du pensionnat, Devika Chettri, sont rentrés chez eux. Tashi, directrice du pensionnat, est donc seule à Phadamchen, avec 6 enfants qui n'ont pas pu rejoindre leurs familles. Elle les occupe avec des jeux, devoirs, câlins et leur concocte de bons petits plats car Paljor avait ramené des provisions de Rongli, juste avant les glissements de terrains...



Maintenant... les denrées sont plus rares et les prix ont grimpé vertigineusement car plus de route = plus de livraisons.

L'association a besoin de nouveaux parrainages pour maintenir le quotidien et laisse les parrains-marraines décider de la somme qu'ils peuvent offrir, tout en proposant un minimum de 15 € mensuels, par chèque ou virement.

Des adhésions, des dons ainsi que ainsi que des concerts et expos d'artisanat indo-tibétain participent au financement des travaux de sécurisation des bâtiments mis à mal par les moussons.

Si vous souhaitez aider à ouvrir l'avenir de ces enfants, merci de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer avec votre chèque à l'ordre du « Jardin des Lotus ». Un RIB peut vous être adressé sur demande.

Cette association étant reconnue d'intérêt général par l'Administration Fiscale, 66% des versements sont déductibles de l'impôt sur le revenu des particuliers dans la limite de 20% du revenu imposable et 60% pour les entreprises, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Toutes les 6 semaines environ, vous recevrez, par e-mail, la lettre d'informations, détaillée, de l'association et l'accès à de multiples photos et vidéos.

Bulletin à découper et à retourner rempli, au : JARDIN des LOTUS, 5 rue de la Fiancée, 91410 LA FORET LE ROI

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal et Ville : _____
Téléphone : _____ E-mail (très important pour éviter les frais postaux) : _____

Ces renseignements sont uniquement destinés à l'association, ils ne sont jamais communiqués à des tiers.

- Ci-joint ma cotisation de 20 € à l'ordre du « Jardin des Lotus » pour l'année 2023
 Je fais un don, de : _____ €
 Je souhaite devenir parrain-marraine, de manière collective, et m'engage à verser _____ € par mois, en 1 ou plusieurs fois

Ci-joint versement de : _____ € représentant : _____ mois de parrainage, à partir du mois de : _____

Sommes déductibles des impôts : un versement de 100 € revient à 34 €.
Un reçu sera adressé début 2024 pour les versements recus jusqu'au 31/12/23

Date et signature



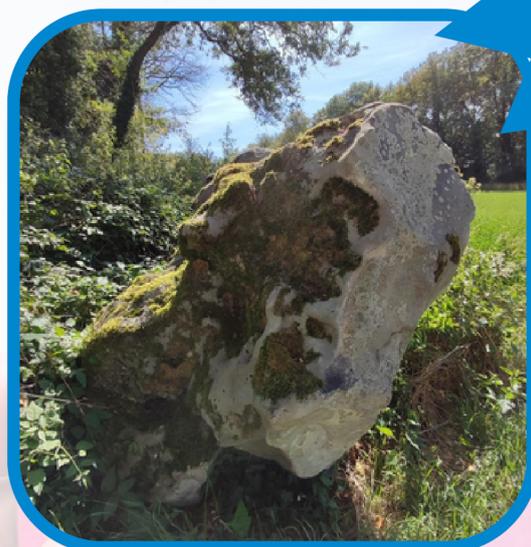
Un peu d'Histoire du village

Connaissez-vous le village ? Nous vous proposons une nouvelle section dans le Forestain, afin de découvrir le village ou des faits marquants de son histoire.

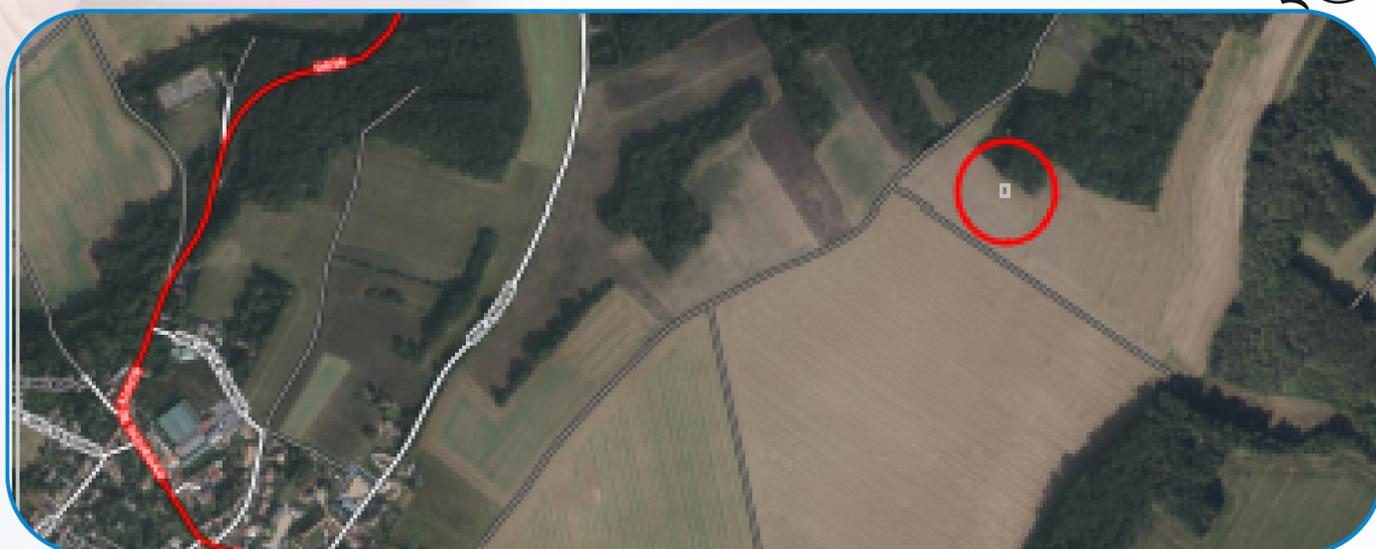
Le rocher se situe dans la vallée entre notre village et le Rotoir...mais quelle est donc sa particularité ? A vos propositions !



Envoyez un mail à leforestain@gmail.com
La réponse et le nom des bons détectives au prochain numéro !



Un indice ? Vous me trouverez dans la zone entourée en rouge !



Un peu d'Histoire du village

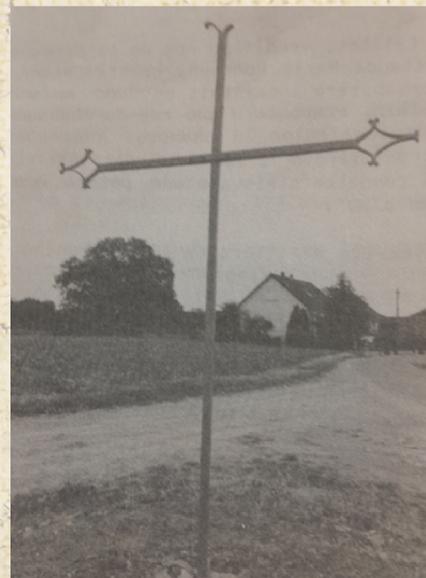
LES CROIX A LA FORET LE ROI

Extraits du bulletin de la Société Littéraire de Dourdan, récits et photos de M. André GARRIOT.

Avant de découvrir les quatre croix existant encore à La Forêt- Le- Roi, précisons que celles qui s'élevaient avant 1925 étaient en bois. Au cours de cette même année, le conseil municipal décida de les remplacer « par des croix de fer provenant de l'ancien cimetière jadis situé autour de l'Église « Saint Nicolas », car elles étaient en mauvaise état.

La croix de Richarville, appelée jadis « La Croix de Saint-Matthieu »

Située à l'angle de la route menant à Richarville et du chemin rural n° 21 s'étendant de Corbreuse à La Forêt- le- Roi,



La croix du Jubilé

Située à l'angle de la route de Boutervilliers et du chemin rural dit du Plessis-Saint-Benoist à La Forêt Le-Roi. Mesure 3,50 mètres, son pied est scellé dans un revêtement de plomb qui protège le bois de l'humidité.

Du 26 avril au 12 mai 1957, une mission fut organisée à la Forêt-Le-Roi à l'occasion d'un jubilé. C'est en souvenir que l'on érigea la croix du même nom sur un terrain (ce terrain avait fait l'objet d'un échange entre M. Emile Letourneau et la commune lors d'un remembrement).

La Croix Saint-Nicolas

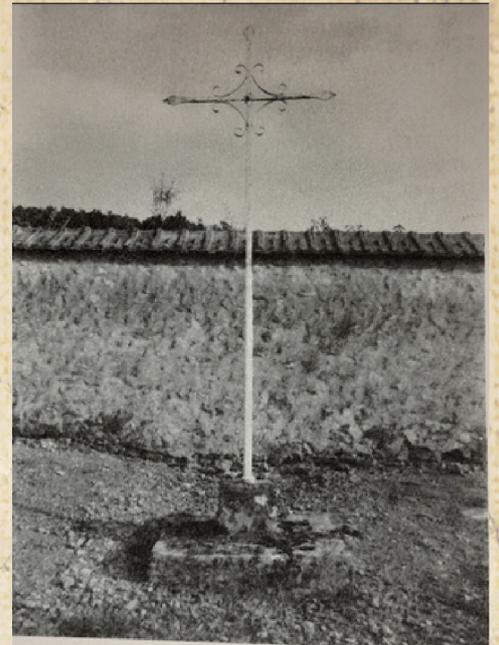
Ce nom a été donnée à cette croix par Pierre Coudrais qui l'a installée à ses frais. Cette croix en fer forgé, fabriquée par Messieurs Marcel et Jean-Jacques MENARD de Richarville, fut érigée le vendredi 18 juin 1982 sur la pointe d'un terrain privé route de Dourdan, elle mesure 3,85mètres. Le 12 septembre 1982 l'abbé Georges Godmet curé de Boissy Le Sec a béni cette croix en présence de nombreux Forestains.



Un peu d'Histoire du village

L'ancienne Croix de la Route de Boutervilliers.

Cette croix en fer sans socle était érigée jadis à environ 750mètres de la croix du Jubilé (1957), à l'angle de la route de Boutervilliers et d'un chemin allant dans les terres, disparu à l'occasion d'un remembrement. Puis Émile Letourneau retira la croix qui s'élevait sur le terrain dont il était devenu propriétaire. En échange, il offrit à la commune la pointe de terrain sur laquelle fut érigée la croix du jubilé en 1957.



Un mois avant le déroulement de cette mission, le conseil municipal avait ouvert une souscription auprès des Forestains pour le financement, entre autres, des travaux d'extension de l'éclairage de l'église, de la fabrication de la croix et de la construction de son socle.

Par la suite, M. Victor MULTON, charron Forestain, transforma un énorme chêne provenant de la forêt de Rambouillet en une grande croix, puis M. Hubert Paillet, maçon aux Granges Le Roi, bâtit un socle en pierres meulières à trois niveaux. De plus, un éclairage supplémentaire fut bien installé dans l'église et l'on fixa même un haut-parleur sur le clocher.

A l'issue de la cérémonie religieuse qui eut lieu en l'église Saint-Nicolas dans la matinée du 12 mai 1957, la foule se mit en route pour assister à l'érection et à la bénédiction de la croix du Jubilé. Le cortège était conduit par le révérend-père Beslay et les abbés Guillaume et Poisse, curés de Boissy Le Sec, desservants de La Forêt-Le-Roi. Des petits enfants du village jetaient des pétales de fleurs et suivaient les prêtres. Quelques hommes, portant la lourde croix, venaient ensuite et précédaient la foule des fidèles. M. HUETTE (habitant du Rotoir), Léon GANGNEBIEN ? Maurice GREFFION, Victor MULTON, Eugène INGRAIN et Lucien JUIN, entre autres se relayèrent pour porter cette croix jusqu'à son lieu d'élévation et durent même se reposer pendant quelques instants près du tilleul de la mare communale.

Des statuettes en plâtre, des crucifix et des photographies de défunts apportées par les fidèles furent bénis ce même jour. Ils prièrent pour une grande malade Mme ROUSSIN, qui retrouva d'ailleurs la santé par la suite.

La C

Dans le prochain Forestain... un autre épisode sur l'historique du village.



A VOS AGENDAS !

- **Samedi 9 décembre : Le repas des aînés**

Ferme des Jalots (Dourdan) à partir 60 ans, pour les personnes de plus de 75 ans ne se déplaçant pas, un panier gourmand sera remis.



- **Samedi 16 décembre : Noël des enfants**

Pour les jeunes Forestains de 0 à 10 ans, le Père Noël te donne rendez-vous le 16 décembre 2023 dès 16 heures dans la cour de l'école. Viens accompagné de tes parents, eux aussi ont le droit de voir le Père Noël !



Si vos enfants sont scolarisés en dehors du Regroupement des 4 Vallées, merci d'envoyer à l'adresse leforestain@gmail.com le prénom et nom de votre enfant, garçon ou fille et son âge. En effet, nos listes de jeunes Forestains sont basées sur les listes des écoles du regroupement, cela serait dommage que votre enfant ne voit pas le Père Noël ni ne reçoive son cadeau.

- **Dimanche 14 Janvier : Galette des rois**



APPEL AUX SOUVENIRS DES FORESTAINS !

Le forestain fêtera ses 40 ans en 2024 !

Si vous avez des photos, des souvenirs à partager, écrivez-nous !

Un article sera consacré à cet anniversaire lors de la prochaine édition.

Déposez en mairie ou sur notre adresse mail : leforestain@gmail.com.

Nous comptons sur vous 🙌

